

Article pour les bulletins municipaux***Inventaire des petits ouvrages de stockage d'eau non utilisés en Cévennes***

Source photos : études BRLI - EPTB Gardons

En Cévennes, la dépendance à la ressource en eau a toujours occupé les esprits et guidé les pratiques, comme en témoigne le petit patrimoine hydraulique encore présent sur le territoire. Les tensions sur cette fragile ressource vont s'accroître dans les années à venir. Des solutions multiples doivent être trouvées pour maintenir les activités agricoles et les jardins vivriers sur le territoire.

L'EPTB Gardons¹ réalise un **inventaire des petits ouvrages de stockage existants (bassins, citernes maçonnées, mines d'eau, gourgues, etc...)** qui ne sont plus utilisés aujourd'hui.

Une évaluation de ces ouvrages, de leur état, fonctionnalité et potentiel sera conduite.

La participation à l'inventaire se fait **sur la base du volontariat**.

Vous connaissez des ouvrages non utilisés ? Participez à l'inventaire et contribuez à la réflexion sur l'eau en Cévennes.

Comment participer ?

- Remplissez le formulaire disponible en mairie ou en ligne sur « <https://www.les-gardons.fr/inventaire-des-petits-ouvrages-de-stockage-deau-en-cevennes-participez> »
- Contactez-nous : Mathilde Chauveau - chargée de mission gestion quantitative EPTB Gardons
04 66 21 73 77 - m.chauveau@les-gardons.fr

Nota Bene : Les données ne seront pas diffusées au-delà des mairies et de l'EPTB Gardons sans l'accord préalable des propriétaires des ouvrages. Ces informations ont uniquement vocation à être utilisées dans le cadre du projet évoqué. La présente démarche n'a aucune vocation réglementaire et n'a pas de lien avec les obligations de déclaration administrative des ouvrages de prélèvement d'eau en fonctionnement (cela ne relève pas des compétences de l'EPTB Gardons).

¹ L'EPTB est une collectivité qui porte des projets et des actions pour améliorer la prévention des inondations, la ressource en eau, en quantité comme en qualité, et les milieux aquatiques sur le bassin versant des Gardons, c'est-à-dire tout le territoire qui draine l'eau jusqu'au Gardon.

